



INFORMATION ET INSCRIPTION: Délégué technique CC I et II

Généralités

La présente feuille d'information contient toutes les prescriptions importantes pour la formation et l'admission en tant que délégué technique I et II. Les désignations de personnes s'entendent au masculin comme au féminin.

La responsabilité de tous les intérêts, comme le recrutement et l'engagement, la nomination, les cours de formations et de perfectionnement, les mesures disciplinaires et la suppression de fonction pour les officiels incombe au directoire Concours Complet de la FSSE selon règlement.

Responsabilité

Le délégué technique I et II applique les Règlements et Directives de la FSSE et se distingue par un comportement irréprochable. En cas de non-respect ou de plaintes répétées, la Commission des sanctions – sur la demande du ressort technique de la discipline CC - peut engager des mesures disciplinaires à l'encontre de l'officiel, selon l'appendice I du Règlement Général.

Restriction d'âge

L'activité de délégué technique CC peut commencer en début d'année pour autant qu'il atteigne ses 25 ans et expire à la fin de l'année où le Délégué technique a atteint 75 ans.

Droit de recours

Le Règlement de l'Ordre Juridique de la FSSE est applicable et est expressément reconnu.

Publication

Le nom des officiels sera publié dans le bulletin de la FSSE et sur le site internet www.fnch.ch.

Validité et entrée en vigueur

Les profils ont été approuvés par le directoire de la discipline CC et entrent en vigueur le 01.01.2016.

Formation

1. Conditions DT I

Un DT I est habilité à exercer la fonction de DT I.

2. Inscription DT I (Formulaire d'inscription)

3. Autorisation DT I

Nomination en tant que DT I par le directoire CC. Le DT I est habilité à exercer dans les catégories CNC et EC B1 – B3.

Au moins 2 engagements en tant que DT I en 4 ans.

4. Conditions DT II

Au moins 3 constructions de cross en tant que constructeur de cross II, dont 2 en tant que constructeur ou assistant dans les catégories CNC ou EC 1*.

5. Inscription DT II (Formulaire d'inscription)

6. Autorisation TD II

Nomination en tant que DT II par le directoire CC. Le DT II est habilité à exercer dans les catégories CNC et EC B1 – 2*.

Au moins 2 engagements en tant que DT II en 4 ans.

7. Formation continue

Cours annuel de répétition de la discipline CC

Un DT apte et intéressé peut postuler pour une activité internationale à la FEI auprès de la discipline CC.

Conditions préalables:

- Au moins 3 ans d'activité dans la fonction nationale
- Bonnes connaissances de l'anglais
- Bonnes compétences professionnelles et humaines

Remarque: La fonction en tant que DT dans le cadre des épreuves spéciales sera définie dans les dispositions pour ces épreuves.

Actualiser le 30 mai 2016





Schweizerischer Verband für Pferdesport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

CC Concours Complet Formulaire d'inscription et d'information

Nom:

Prénom:

Rue:

NPA / Localité:

Numéro de Brevet/Licence:

Natel:

E-Mail:

Fédération Suisse
des Sports Equestres
Papiermühlestrasse 40 H
Case postale 726
3000 Berne 22

Inscription en tant que :

- Constructeur de parcours cross I
- Constructeur de parcours cross II
- Assistant du jury CC
- Président du jury CC
- Délégué technique I
- Délégué technique II

(Si nécessaire pour l'inscription)

J'étais actif en tant que _____ lors des manifestations suivantes :

	Date	Lieu	Nom du responsable	Signature du responsable
1ère année				
2ème année				
3ème année				

J'ai suivi les cours suivants:

Lieu: _____ Date: _____

Lieu: _____ Date: _____

Lieu: _____ Date: _____

Lieu, Date: _____ Signature: _____



Discipline Concours Complet / Ressort Technique



Schweizerischer Verband für Pferdesport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

CC Concours Complet Formulaire d'inscription et d'information

Nom:

Prénom:

Rue:

NPA / Localité:

Numéro de Brevet/Licence:

Natel:

E-Mail:

Fédération Suisse
des Sports Equestres
Papiermühlestrasse 40 H
Case postale 726
3000 Berne 22

Inscription à l'examen de : Constructeur de parcours Cross I
 Constructeur de parcours Cross II

(Si nécessaire pour l'examen)

J'étais actif en tant que _____ lors des manifestations suivantes :

	Date	Lieu	Nom du responsable	Signature du responsable
1ère année				
2ème année				
3ème année				

J'ai suivi les cours suivants:

Lieu: _____ Date: _____

Lieu: _____ Date: _____

Lieu: _____ Date: _____

Lieu, Date: _____ Signature: _____



Discipline Concours Complet / Ressort Technique